



Promotion et relégation pour le championnat suisse junior par équipes 2012

La commission de la relève a établi la procédure suivante pour les matches de promotion et relégation de cette saison comme suit :

Promotion

Les vainqueurs des matches suivants seront promus en catégorie nationale:

Régional Ouest

- REG-W1 (1.) - REG-W2 (2.)
- REG W2 (1.) - REG-W1 (2.)

Régional Est

- REG-O1 (1.) - REG-O2 (2.)
- REG O2 (1.) - REG-O1 (2.)

Les matches sont organisés en une journée à raison d'une ronde aller et d'une ronde retour.
Si le vainqueur respectivement le deuxième du groupe de la catégorie régionale renonce à la promotion ou ne peut être promu en raison du règlement (maximum de deux équipes par club en catégorie nationale), l'équipe suivante au classement le remplace.

Relégation

L'équipe classée dernière de chaque groupe est reléguée en catégorie régionale.

- NAT W (7.)
- NAT O (7.)

Si une équipe de la catégorie nationale décide volontairement d'être reléguée ou se retire en cours de saison, l'équipe classée dernière reste en catégorie nationale du groupe correspondant.